

# Zéro déchet, zéro gaspillage le nouveau défi du Syvadec

Hier à Corte, François Tatti a signé une convention avec l'Ademe, qui permet au syndicat mixte de bénéficier de 300 000€ sur trois ans. Au programme : renforcement des actions de prévention et présence sur le terrain

La somme est plutôt conséquente : 300 000€ sur trois ans, à raison d'un tiers versé chaque année, soit le maximum accordé. Le Syvadec a signé, hier à Corte, une convention avec l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) pour le projet national Territoire zéro déchet zéro gaspillage (TZDZG).

Le Syvadec a été sélectionné dans le cadre d'un appel à projets du ministère de l'Environnement, qui labellise des territoires impliqués dans des programmes d'actions ambitieux en matière de réduction des déchets, "ce que nous avons initié en 2010, déjà, rappelait en préambule François Tatti, président du Syvadec. Ce contrat est très important pour nous et pour la Corse parce qu'il va permettre de prolonger notre action pendant trois ans avec encore davantage de dynamisme, de moyens et d'intensité. Des actions ont été engagées avec un certain succès. Il faut maintenant poursuivre. Je pense notamment au travail sur les biodéchets qu'il faut encore développer".

## "Sans oublier l'actualité..."

Pour soutenir de manière concrète ces actions, "il faut des animations et des hommes et ne pas hésiter à s'appuyer sur les gens de terrain", a insisté Camille Fabre, directeur de l'Ademe en Corse. Et cela devrait se traduire concrètement par de nouveaux moyens sur le terrain - quatre chargés de mission - "pour aider ceux qui veulent participer et sont volontaires", mais aussi avec une communi-



La signature de la convention entre l'Ademe et le Syvadec, s'est déroulée hier à Corte, siège du syndicat mixte. / PHOTO JOSÉ MARTINETTI

tion plus ciblée en fonction des territoires ou encore en poursuivant les efforts vers de nouvelles adhésions ou les scolaires.

Le Syvadec, s'il "n'oublie évidemment pas les problèmes d'actualité" (lire par ailleurs), veut procéder à un "travail

de fond, en parallèle, et qui a été initié il y a six ans. L'aide de l'Ademe va accélérer ce dispositif et nous aider à être un outil fort pour que les territoires puissent développer les politiques de réduction des déchets au quotidien. D'ailleurs, d'autres structures que la

nôtre, je pense notamment à la Capa et à la Cab, peuvent bénéficier de ce dispositif", a souligné François Tatti. Des sujets qui seront, sans doute, évoqués avec la ministre Ségolène Royal en fin de semaine prochaine.

## Et le blocage de Vico ?

Cette convention et ces 300 000 €, ce sont de bonnes nouvelles pour le Syvadec, certes. Mais il reste tout de même quelques points à éclaircir - et c'est le moins que l'on puisse dire - quant à la situation dans laquelle se retrouve l'île en matière de crise des déchets.

Il y a tout juste quelques jours, François Tatti faisait savoir dans un communiqué qu'il souhaitait une réunion avec les présidents de l'exécutif et de l'Assemblée de Corse, ainsi que la préfecture pour tenter de trouver des solutions à la crise des déchets, dont le énième blocage du centre de Vico constitue le dernier rebondissement en date.

"J'ai évoqué rapidement ce sujet avec le Préfet, lundi, lors de la visite de Manuel Valls. Il s'est engagé à organiser cette réunion", assure François Tatti. En revanche, pas de calendrier prévu pour le moment : "Ce qui est sûr, c'est qu'il faut sortir de cette crise qui dure depuis un an maintenant. On ne s'arrête pas de travailler pour autant, loin de là, mais des solutions doivent être trouvées. On me dit qu'on ne peut pas employer le recours à la force publique, soit. Mais que devons-nous faire ? Cette réunion devrait nous éclairer".

S.O.

S.O.